

PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
(entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'église à Québec)

Mémoire présenté au
bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Louis Barrette

à titre de citoyen intéressé

12 décembre 2005

Je suis un citoyen ordinaire qui pratique de nombreux sports de plein air et qui, en particulier, fréquente assidûment, en toutes saisons, les eaux du fleuve dans la région concernée par le projet pour la pratique du kayak et du canot à glace.

INTÉRÊT PORTÉ AU PROJET

Je fréquente assidûment les espaces naturels aménagés sur le territoire de la ville de Québec pour la détente mais surtout pour les opportunités de parfaire ma condition physique dans des environnements beaux, agréables et sains. Je fréquente en particulier le secteur concerné par le projet pour la pratique du kayak et du canot à glace sur le fleuve, de l'escalade juste à côté du pont Pierre-Laporte et de l'entraînement hors piste en terrain accidenté dans le secteur de la cote Ross. C'est dans ce contexte que je suis intéressé à ce que le projet d'aménagement préserve et favorise l'utilisation du site pour des activités variées afin de rejoindre un segment beaucoup plus étendu de la population de Québec.

OPINIONS SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Le projet, tel que je l'ai perçu, semble cibler une clientèle restreinte de promeneurs et baladeurs. Je n'y vois rien d'excitant pour inciter les jeunes familles, les adolescents et les amateurs de performances ou ceux qui utilisent le fleuve pour diverses activités nautiques allant du canotage à la voile et à la pêche sportive. J'y vois aussi une dépense considérable pour déplacer de quelques mètres un boulevard qui est probablement le mieux construit de la région métropolitaine si on se fie à la qualité de la surface de roulement pour les véhicules automobiles. La prétention de « redonner le fleuve aux citoyens » y est peu respectée. On aménage un parc en bordure du fleuve en améliorant peu ou pas les accès au fleuve pour la pratique d'activités nautiques. De plus, on ne fait absolument rien pour corriger ce désastre esthétique et écologique que constitue l'enpierrement de la berge sur toute la longueur du secteur couvert par le projet proposé.

SUGGESTIONS

Je suggère donc des aménagements spécifiques pour attirer différentes catégories de citoyens susceptibles d'animer le parc et les berges du fleuve et d'en faire un lieu un peu plus excitant pour tous.

Les groupes familiaux

Pour attirer les groupes familiaux et leur permettre de profiter de la fraîcheur de la brise marine en été, je suggère de créer des espaces de pique-nique avec foyers pour cuisiner sur charbon de bois. Une certaine intimité pourrait être favorisée par une ceinture de buissons et de rochers d'environ un mètre de hauteur. Certains de ces sites pourraient être directement au bord du fleuve pour permettre à tous de se mouiller les pieds et favoriser les adeptes de kayak et même de canot à glace lors des premières belles journées de printemps. C'est toujours une activité très prisée après les durs mois de compétition hivernale.

Les adolescents

Pour avoir parcouru les rives du fleuve et les falaises qui le bordent de Québec à St-Augustin, à toutes heures du jour et du soir, je sais pertinemment que les adolescents y sont à la recherche de coins pour s'y retrouver entre copains autour d'un feu en prenant quelques bières. Ce ne sont pas des voyous – je le sais pour avoir échangé avec eux. Il faudrait aménager des sites de feu de camps ou le bois serait fourni afin qu'ils ne dévastent pas les arbres avoisinants comme ils sont presque obligés de faire à St-Augustin et sur les caps au-dessus de la plage Jacques-Cartier. De tels sites sont aménagés à Donaconna, sur les rives de la rivière Jacques-Cartier.

Les amateurs d'activités nautiques écologiques

Les amateurs de kayak et de canot n'ont pas besoin d'infrastructures importantes pour profiter du fleuve et de ses berges. De simples descentes en pentes modérées permettent de porter les embarcations vers les eaux – quitte à marcher dans la vase ou le sable à marée basse. Un aspect important pour favoriser ces activités est de disposer de places de stationnement strictement réservées aux mises à l'eau. Le courant est très faible près de la rive dans le secteur ciblé. Cette zone de faible courant est exploitée à profit par les embarcations à propulsion humaine qui y naviguent contre la marée. L'hiver, des blocs de glaces apportés par les grandes marées y séjournent des semaines avant d'être emportés. Il serait donc relativement facile d'y créer un relief plus accueillant pour la faune et les amateurs par l'ajout de petites jetées et de petites anses qui permettraient aussi aux promeneurs de toucher à l'eau du fleuve et de constater qu'elle peut parfois être surprenamment limpide à marée haute par temps calme. Des vestiges d'évacuateurs d'égouts y résistent depuis de nombreuses années. Ils pourraient être cachés en servant d'ancrage pour des jetées. Ces structures témoignent surtout de la faisabilité des jetées.

Les amateurs de course en sentier et de vélo de montagne

Le secteur du boisé Irving pourrait être développé pour favoriser conjointement la marche avec interprétation, le jogging et le vélo de montagne. Si des belvédères ou autres stations peuvent offrir aux promeneurs des aires de repos, certaines stations peuvent être aménagées pour favoriser l'entraînement physique le long d'un circuit de course en sentier et offrir une alternative aux plaines d'Abraham avec la côte Gilmore, ses sentiers et l'escalier de la Citadelle. Des circuits plus ou moins techniques pour le vélo de montagne seraient aussi susceptibles d'attirer de nombreux adeptes qui n'ont pas toujours la disponibilité de s'éloigner de la ville pour pratiquer leur sport. Ces pistes pourraient éventuellement être reliées au réseau non officiel qui parcourent la crête des falaises du pont Pierre-Laporte jusqu'au tracel de Cap-Rouge.

Les amateurs d'escalade

Il y a, dans le voisinage immédiat du pont Pierre-Laporte, deux sites exceptionnels pour l'initiation et le développement des techniques d'escalade. De plus en plus de jeunes sont initiés à ce sport sur des parois artificielles dans le cadre de programmes scolaires. Ces parois écoles constituent des lieux de transitions vers l'escalade en montagne. Il serait très simple d'en faciliter les accès par des stationnements sécuritaires équipés de toilettes publiques pour assurer une exploitation hygiénique des lieux.

Le déplacement du boulevard

Le déplacement du boulevard est une aberration économique. Sans connaître la ventilation du budget consacré au projet, je suis convaincu qu'il en représente la plus grosse portion. Ce boulevard est un axe de transit qui est très apprécié par les automobilistes aux heures de pointe. Il devrait être possible, par des dispositifs de signalisation adéquats, de lui donner une vocation plus souple de transit en périodes de pointe et de balade en tout autre temps – incluant les fins de semaines. Les stationnements, autres que ceux dédiés aux mises à l'eau, pourraient être localisés au nord du boulevard. L'argent consacré au déplacement du boulevard servirait beaucoup mieux l'écologie, les citoyens et la faune s'il était consacré à la régénération des berges.

CONCLUSION

En conclusion, je préconise l'aménagement du secteur en un site de détente et de loisirs multifonctionnel susceptible de servir un segment beaucoup plus large de citoyens avec des besoins variés. En ce sens, la dénomination de « Promenade ... » aurait avantage à être changée pour « Parc riverain Samuel de Champlain ». Je me souviens, avec émerveillement et nostalgie, de ces journées d'été quand mes parents nous amenaient à la plage du Foulon. Le fleuve nous appartenait. Un développement urbain sans vision d'avenir, caractéristique d'une époque révolue, a détruit cet environnement. Il est peut-être temps de réparer les erreurs du passé par des actions ciblées en particulier au niveau de la berge. Je préconise surtout le respect de la vocation originale du projet global qui visait à réellement « redonner le fleuve aux citoyens ».

REMARQUES

Je suis bien conscient que mes suggestions impliquent de retourner aux planches à dessin et à revoir fondamentalement le concept du projet tel que proposé actuellement. J'ai l'impression que, dans une optique de restriction des crédits alloués au projet, les objectifs moteurs du projet original, qui couvrait d'ailleurs un secteur beaucoup plus étendu, ont été oubliés. Je vous rappelle que le projet original visait à régénérer les berges pour redonner le fleuve aux citoyens par l'aménagement de plages, de bassins de baignade et d'échoueries pour petites embarcations non motorisées et à la faune aquatique et riveraine par l'aménagement de milieux humides. C'est seulement en respectant cette vision originale qu'on pourra vraiment prétendre redonner le fleuve aux citoyens.